Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Crédit d'étude pour l'élaboration du projet définitif de Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit d'étude de 340'000 francs destiné au développement du projet définitif de nouveau bâtiment pour le Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive, à savoir Ying-Yang, le projet lauréat issu du concours international d'architecture. Cette décision est l'une des concrétisations du programme de législature adopté par le Conseil d'Etat, qui compte la réalisation du nouveau bâtiment du Musée comme l'un de ses projets.

Dans la perspective du développement du projet définitif de nouveau bâtiment pour le Musée cantonal des beaux-arts à Bellerive, le Conseil d'Etat a adopté un EMPD (exposé des motifs et projet e décret) comportant une demande de crédit d'étude de 340'000 francs. Cet EMPD permet au Conseil d'Etat de renseigner le Grand Conseil le plus complètement possible sur l'historique du projet, sur ses phases de développement à venir, ainsi que sur la détermination du montant d'investissement et des coûts prévisionnels d'exploitation.

Dans le cadre de cet EMPD est également fourni au Grand Conseil une information actualisée sur tous les volets du projet, notamment sur sa gouvernance, comme sur le statut juridique et la gouvernance de l'institution elle-même. Enfin le texte adopté par le Conseil d'Etat fournit l'état actuel des réflexions sur la problématique des espaces libérés au Palais de Rumine après le départ du MCBA et du Grand Conseil. Dans cette perspective, le DFJC et le DINF ont constitué une commission de programmation chargée de faire le point sur les réflexions existantes, notamment le projet de plan directeur élaboré en 2005 qui prévoit notamment le redéploiement de la Bibliothèque cantonale et universitaire. La commission de programmation, outre la proposition d'un plan de réaffectation argumenté et chiffré intégrant l'avenir de l'Espace Arlaud, étudiera également les possibilités de développements communs (fil rouge) entre les institutions muséales présentes à Rumine.

La somme demandée au Grand Conseil représente la part étatique d'un crédit d'étude qui s'élève au total à 2'040'000 francs, et pour lequel les partenaires d'ores et déjà engagés dans le projet ont libéré des montants répartis de la manière suivante :

* SVASC (organe vaudois de la Loterie romande) : 1 million (prélèvement sur les 3

millions mis en réserve pour ce projet)

* Fondation Leenaards : CHF 300'000.- (sur les 10-15 millions promis)

* FERL (Fonds d'équipement touristique de la région lausannoise) : CHF 400'000.-.

Rappelons que ce projet de développement du Musée cantonal des beaux-arts, dans son nouveau bâtiment sis à Bellerive, fait partie des priorités inscrites par le Conseil d'Etat dans son programme de législature 2007-2012. En choisissant la procédure de l'exposé des motifs soumis au Parlement, le Conseil d'Etat entend appuyer ce signal politique fort pour un projet culturel qui concerne l'ensemble de la population vaudoise, sur un processus décisionnel transparent et ouvert.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 décembre 2007

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 - DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01, Brigitte Waridel, cheffe du Service des affaires culturelle, 021 316 07 46 - Eric Perrette, architecte cantonal, 021 316 73 10